## Non à la pseudo transparence démocratique sondagière!

Publication: lundi 13 septembre 2021 11:44

Une émission de radio parmi tant d'autres – sur le service public de surcroît – m'a incité à écrire ces lignes.

La radio avait réalisé un sondage avec d'autres médias sur la prochaine élection présidentielle qui a lieu – rappelons-le – dans huit mois.

Première remarque : cette émission ne respectait pas la loi puisqu'il ne fut jamais fait mention de la « marge d'erreur » qui en l'espèce devait être de plus ou moins trois points (soit un « écart » de six points), alors que c'est obligatoire.

Seconde remarque : les invités déblatérèrent durant plus d'une heure sur des chiffres absolus de chaque candidat et candidate supposés qui étaient dans plusieurs cas très proches : des écarts d'un, deux ou trois points. Or, cela n'a aucun sens puisque ces écarts sont inférieurs à la marge d'erreur. On ne peut donc RIEN conclure de ces différences et toutes les considérations qui se fondent sur ces chiffres sont fumeuses ; elles n'ont aucune validité, aucune crédibilité.

Ajoutons qu'à huit mois d'une élection, les sondages n'ont AUCUNE valeur prédictive. On ne peut rien en déduire sur les résultats de l'élection, ni sur les intentions de vote des électeurs à l'approche du jour de l'élection.

Tout cela est donc vain.

On lira par ailleurs une analyse de l'ouvrage que vient de publier Michel Lejeune sous le titre La singulière fabrique des sondages d'opinion que je me permets de recommander à ceux qui douteraient de ce que je viens d'écrire.

Michel Rocard dénonçait la transformation de la politique, via cette appétence sondagière, en courses de chevaux.

Il est plus que temps de préférer à cette course de chevaux les projets, les idées et les convictions qui, seuls, peuvent restaurer l'intérêt pour la politique.

Jean-Pierre Sueur

>> Lire l'article sur le livre de Michel Lejeune